

Les logiciels au LIGM et la procédure logiciels

Teresa Gomez-Diaz

Teresa.Gomez-Diaz@univ-mlv.fr

Journée nouveaux arrivants

Laboratoire d'informatique Gaspard-Monge

CNRS – UPEMLV – ESIEE – ENPC

LIGM, 11 janvier 2010



Je me présente ...

Je suis IR CNRS au Laboratoire d'informatique Gaspard-Monge (2002).

Depuis juin 2006 j'ai une « mission logiciels » au sein du laboratoire qui consiste à ...

*... étudier la mise en place de services (suivi de versions, publication, etc.) associés au développement logiciel au sein du laboratoire, avec pour **objectif** de favoriser la visibilité de ces développements.*

- Beaucoup de ces logiciels sont développés en collaboration avec les doctorants.
- Beaucoup de ces logiciels sont libres.
- Beaucoup de ces logiciels sont diffusés sans licence...

Le projets PLUME et RELIER

Le projet <http://www.projet-plume.org/>  porté par l'UREC/CNRS est né vers la fin 2006 et a lancé le projet RELIER pour **RE**férencer les développements **L**ogiciels **I**nternes de l'**E**nseignement supérieur et de la **R**echerche en octobre 2007.

Notre laboratoire participe :

- au lancement du projet RELIER
- comme laboratoire pilote de RELIER
- (*) y publie la **liste officielle de ses logiciels**
<http://www.projet-plume.org/fr/LIGM/>
- est un partenaire officiel de PLUME et soutient le projet

Notre laboratoire obtient :

- visibilité des logiciels (ex. Google)
- interface uniforme de recherche dans un site dédié aux logiciels dans la communauté Ens. Sup. et Recherche.

Le projets PLUME et RELIER

Le projet <http://www.projet-plume.org/>  porté par l'UREC/CNRS est né vers la fin 2006 et a lancé le projet RELIER pour **RE**férencer les développements **L**ogiciels **I**nternes de l'**E**nseignement supérieur et de la **R**echerche en octobre 2007.

Notre laboratoire participe :

- au lancement du projet RELIER
- comme laboratoire pilote de RELIER
- (*) y publie la **liste officielle de ses logiciels**
<http://www.projet-plume.org/fr/LIGM/>
- est un partenaire officiel de PLUME et soutient le projet

Je suis devenue membre de RELIER-pilote, responsable thématique de PLUME et depuis janvier 2010 co-responsable du projet RELIER.

(*) Me contacter.



: documents utiles

Un seul point d'entrée :

<http://www.projet-plume.org/fr/ressource/referentiel-doc-dev>

Documents de référence PLUME pour mieux gérer les développements logiciel, les diffuser et les valoriser dans un laboratoire

avec, en particulier :

- RELIER : REférencer les développements Logiciels Internes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- (*) Guide laboratoire pour recenser ses développements logiciels
- (*) FAQ licence & copyright pour les développements de logiciels libres de laboratoires de recherche

(*) Documents initiés par TGD avec la collaboration de P. Janots (SAIC).

Plus d'information : journée logiciels, 19 janvier 2010.

LIGM : Procédure logiciels du laboratoire (mai 2009)

Voir : Guide laboratoire pour recenser ses développements logiciels

Étape 0

Avant toute diffusion ou collaboration, contacter le SAIC UPEMLV et/ou les services de valorisation (CNRS, ESIEE, ENPC) si vos logiciels sont concernés par :

- réponses aux appels a projets
- contrats
- participation au développement des personnes avec financement extérieur à l'établissement
- brevets
- dépôt à l'Agence de Protection des Programmes ou autres
- licences propriétaires
- recherche de partenaires industriels

Étape 1

1.- Identification du logiciel à diffuser

Une référence de logiciel doit pouvoir identifier le logiciel tout au long de sa vie, en tenant compte de ses évolutions.

Nous utilisons les fiches dév ESR de PLUME/RELIER avec :

- nom, site web,
- auteur(s) et laboratoires impliqués,
- propriétaires des droits patrimoniaux (tutelles et autres),
- licence(s),
- version, date,
- mots clés,
- fonctionnalités,
- contexte d'utilisation,
- publications.

Étape 2

2.- Notification d'un logiciel de recherche au laboratoire.

La direction du laboratoire doit être notifiée du souhait de référencement d'un logiciel de recherche et sous quelle licence.

Cela comprend **tous** les logiciels en production au laboratoire.

La publication des références de logiciels soumis à des clauses de confidentialité dans des contrats est à étudier.

Étapes 3 et 4

Nous supposons que la ligne copyright d'un logiciel libre est clairement définie lors de la signature des contrats quadriennaux (ie. comme pour la signature de publications).

Pour les logiciels propriétaires qui font l'objet d'un contrat, la ligne copyright doit être définie dans ce contrat.

3.- Publication de la référence RELIER et diffusion.

La ligne copyright est insérée, la licence est établie pour le code source et/ou le code binaire du logiciel. La fiche PLUME est publiée. Le logiciel (libre) est distribué.

Un nouveau logiciel est ajouté à la liste officielle des logiciels du laboratoire.

4.- Notification aux tutelles.

La direction du laboratoire adresse (par mail) aux tutelles la notification de la mise à jour de la liste officielle de ses logiciels.